



DELIBERATION N° 2023 – 3.2 - 45

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 18/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 28/07/2023

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : MARTIN Florence, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Présents : 12

Votants : 12

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2023 – 3.2 - 45 - ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2023 – 3.2 – 28

Vu le courrier du 26/06/2023 de Monsieur le Sous-Préfet du Havre, concernant la délibération 2023 – 3.2 -28 « Cession d'une parcelle » entachée d'illégalité

Considérant que la parcelle de terrain en cause est encore propriété des co-proprétaires du lotissement : la délibération citée n'a plus lieu d'être

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, annule la délibération n°2023 – 3.2 – 28

Voté à l'unanimité

En mairie, le 28 juillet 2023

LE MAIRE

H. LECARPENTIER